



COORDINATION NATIONALE : QUI SOMMES-NOUS ?

La CN n'est

- ni un parti politique,
- ni un syndicat.

C'est une association pluraliste, ouverte, avec des différences locales et des personnalités diverses (et riches de leurs différences : engagements politiques, syndicaux, associatifs et leur vécu professionnels ou personnels).

Pour que cet avantage de la diversité et du pluralisme ne se retourne pas contre nous, il faut que **nous mettions systématiquement en avant nos points communs** et ce que notre fonctionnement démocratique (décisions de nos AG), soit connu et rappelé (voir document : pour une politique sanitaire solidaire, égalitaire et de proximité).

Ce n'est pas un programme rigide, mais un ensemble de points forts qui font que nous sommes de plus en plus reconnus à l'extérieur et sollicités pour nos capacités à faire converger et à fédérer.

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité (CNCDHMP) s'est créée officiellement à St Affrique en 2004. Elle permet à ses membres la mutualisation des expériences, des savoir et des savoir-faire.

Les luttes pour la défense et la promotion des Hôpitaux et Maternités de Proximité ont commencé dans les années 1980. Elles se sont généralisées à la fin des années 1990 et surtout des années 2000, puis développées en 2008-2010 face à la politique désastreuse mise en place par le Ministère de Mme Bachelot.

La mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire par la loi Touraine, le développement des déserts médicaux, le recul de l'Assurance Maladie, ont, depuis 2013, multiplié les raisons des mobilisations dont la CN se fait un des porte-parole.

Ces mobilisations mettent en avant les mêmes espoirs :

- La primauté et le respect du **Service Public en général** et la volonté de l'améliorer.
- La revendication de **l'égalité territoriale** dans le cadre d'un réel et équitable **Aménagement du Territoire**. Tous les hommes et les femmes ont **les mêmes droits à une santé de qualité**. La nécessaire proximité concerne l'ensemble de la population.
- Le refus des **Groupements Hospitaliers de Territoire** qui imposent des fermetures de services et remettent en cause le maillage territorial et la proximité
- Le refus de la **Tarifification à l'Activité** et de ses conséquences : **endettement des hôpitaux, suppression de personnel et mise en danger des patients, introduction d'une logique commerciale au sein du Service Public Hospitalier**.
- La mise en place de mesures efficaces contre **les déserts médicaux**.
- Le refus d'un affaiblissement de la Sécurité Sociale et son élargissement vers une prise en charge à 100% de la santé.

Elles utilisent les mêmes méthodes de lutte afin de refonder la démocratie, notamment sanitaire, et de promouvoir et améliorer la santé de toutes et tous.

- **Information** le plus large possible de toutes les personnes et associations concernées.
- **Mobilisation** des acteurs d'un secteur géographique sans exclusive.
- **Interpellation** des autorités politiques et administratives qui décident et mettent en avant les impératifs budgétaires et non les besoins de la population.
- Recherche d'appuis auprès des personnels des services et des élus concernés.
- Volonté unitaire et convergente de participer aux mouvements et regroupements proches, notamment ceux **défendant les services publics**. Notre coordination est membre associé de la **Convergence Nationale des Comités de Défense et de Promotion des Services Publics** (Convergence). Fondée en 2006, elle est le prolongement du mouvement de Guéret en 2005 puis 2015.
- Nous appartenons également au **Collectif National contre les Franchises**, pour l'accès aux soins pour tous et pour une **Sécurité Sociale Solidaire**.
- Nous appartenons à **Notre Santé en Danger, groupement de 107 associations, partis et syndicats**.
- Nous participons aux **mouvements européens** pour la santé
- Nous participons aux mouvements de défense des droits des femmes.
- Des comités ont élaboré des **projets hospitaliers** soumis à la population sous la forme de **referendum**, projets approuvés assez largement (Moûtiers en Savoie), livre blanc...

Tout en respectant l'autonomie et la liberté de chaque comité la Coordination Nationale permet à ses adhérents, à l'occasion de deux rencontres annuelles, de se former et de mener une réflexion collective sur les politiques de santé et les stratégies à mener :

- Rencontres **de Nantes (44) 2013** : « **Les déserts médicaux et les difficultés d'accès aux soins** »
- Rencontres **de Vire (14) 2013** : « **Les services des Urgences** »
- Rencontres **de Ruffec (16) 2014** : « **Pour répondre aux besoins de santé, un service public de proximité** »
- Rencontres **de Sarlat 2014** : « **Le projet de loi santé Touraine** »
- **2015 Paris** préparation de la manifestation à Guéret pour la **défense et la promotion des Services Publics**
- Rencontres **de Creil (60) 2015** : « **Démocratie Sanitaire, Médecine de 1er recours, Sécurité Sociale** »
- Rencontres **de Moûtiers (73) 2016** : « **Le financement des hôpitaux, la mise en place des GHT** »
- Rencontres **de Montreuil (93) 2016** : « **Le financement de la Santé** »
- Rencontres **de Concarneau (29) 2017** : « **Comment prendre en compte la perte d'autonomie** »
- Rencontres **de Mayenne** : « **la place de la psychiatrie dans notre système de santé**.
- Rencontres prévues en 2018 à **Lure (71) en juin** et à **Luçon (85) à l'automne**.

Les travaux des rencontres précédentes, de 2004 à 2012 sont consultables sur notre site.

Toutes les rencontres sont l'occasion d'un débat ouvert au public.

En dehors de ces rencontres biennuelles la Coordination a multiplié les travaux avec différentes instances et associations :

- 9/01/2014 **audition au Sénat**
- 7/10/2015 **débat à l'Assemblée Nationale** (invitation du groupe CRC)
- 28/09/2015 **Participation au Forum Santé** organisé par le PS à La Rochelle
- 25/04/2015 **Débat sur le Projet de Loi Touraine** avec Notre Santé en Danger
- 2015 Préparation et **manifestation à Guéret** pour la défense et le développement des Services Publics
- 19/11/2016 Participation aux **Assises des Services Publics** à Montreuil
- 2016-2017 Elaboration du **Manifeste pour les Services Publics** (cf pièce jointe)
- 2017 Participation aux ateliers 100% Sécu : « **Vers un projet pour la branche maladie** »
- 2015 Contacts avec l'**Association des Petites Villes de France** (APVF)
- 22/10/2015 Contacts avec l'**UNEF**
- 6-7/10/2016 Congrès des **Centres de Santé**
- 18/11/2015 rencontre avec l'**ANCHL** (Association Nationale des Hôpitaux Locaux)
- 25/11/2016 et 8/12/2017 colloques de l'**ANCHL**

Liens européens

- 24-25/04/2015 **Conférence à Madrid**
- 02/2016 **Réseau européen** pour la santé et caravane pour la **Grèce** (collecte de médicaments et débats)
- 28/09/2017 Participation à la **journée européenne pour le droit des femmes à l'ivg**

Vers les comités

- Participation aux **débats publics** : Brest, Lannion, Besançon, Buis les Baronnies, Laval, St Claude, Remiremont, etc...
- 2014 **Tour de France de Briançon à Ruffec** (cf pièce jointe)
- 04/05/2016 **Recours auprès du Défenseur des Droits** avec les comités de Concarneau, Douarnenez, Millau, Moûtiers, Nord Deux Sèvres, Pithiviers, Sarlat et Valognes-Granville (cf pièce jointe)
- 03/2016 **audition par la commission Couty** dans le cadre de la création d'une Union Nationale des Associations Agréées du Système de Santé (UNAASS) (cf pièce jointe), conférence de presse sur nos positions
- 02/2017 **Restitution des travaux de la Commission**

Rendez-vous au ministère

- 2016/2017 **demandes d'une subvention** de 6000 euros : réponses négatives du ministère (cf pièce jointe)
- 16/08/2016 **rendez-vous qui devait être suivi d'un nouvel entretien**, sans suite jusqu'à aujourd'hui malgré nos courriers.

Il est important de rappeler que, pour la Coordination Nationale, la défense de l'accès à la santé de qualité est prise au sens large : prévention, médecine scolaire et du travail, services spécialisés, médecins référents, convalescence...C'est pourquoi nous privilégions les Centres de Santé, à toutes autres structures de 1er recours.

Depuis 2008, la **Coordination est reconnue officiellement « Association d'Usagers » (agrément du ministère)** et peut participer aux **diverses instances** du monde de la santé, au niveau régional, départemental et hospitalier.

Tous nos textes (statuts, programmes, textes d'orientation, comptes rendus, fiches d'information), la liste des responsables, les dossiers nationaux et régionaux, les informations nationales et locales données par les comités qui le souhaitent, ainsi que les principaux documents et références des collectifs nationaux auxquels nous sommes liés, se trouvent sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.coordination-nationale.org>

Document actualisé le 11/03/2018